

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2019-012

Date de convocation : **19 mars 2019**

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 17
Nombre de membres votants : 18

L'an deux mille dix-neuf, le **28 MARS** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, BOURDIER, CROZET, ANTOINE, CHANA, MICHEL, BESSEY, COQUARD, CARRET, PEDRO, JARICOT, FONTES, GROSSIORD, BOUKACEM, LHOPITAL.

MMES PACALLIER, BERTHOLAT

Absents ayant remis un pouvoir : M. DUMORTIER qui donne pouvoir à M. LHOPITAL

Excusé(e)s : MM BALAN, CORBIN

Objet : Objet : Approbation du Budget Primitif 2019

Monsieur le Président invite les membres du Comité à reprendre la préparation du budget qui leur a été envoyée afin de parcourir ensemble les sections d'investissement et d'exploitation.

Après avoir vu les sections dans le détail, le Président annonce que le Budget Primitif 2019 s'équilibre en recettes et en dépenses, après intégration du résultat de clôture tel qu'il résulte du Compte Administratif 2018 et des restes à réaliser :

- à la somme de 7 710 785.85 € pour la section d'investissement
- à la somme de 13 172 022.39 € pour la section d'exploitation

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le Budget Primitif 2019

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le*

Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2019

Application agréée E-legalite.com